



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 21 juin 2023

Alerte météorologique : orages et pluie-inondation

Météo-France a placé le département de la Vienne en vigilance jaune renforcée orages ce jour, jusqu'au jeudi 22 juin dans la matinée, et en vigilance jaune pluie-inondation, à compter de 21h ce jour.

Les organisateurs ont pour obligation de se tenir informés en amont et pendant la manifestation, afin de mettre en place les dispositions nécessaires au maintien de la sécurité pour l'ensemble des participants.

Dans ce cadre, les organisateurs doivent prendre des mesures adaptées à la situation, telles que :

- renforcer l'arrimage des structures légères, ou interdire leur usage si nécessaire ;
- prévoir d'éventuels points de replis.

En raison de la fête de la musique, la préfecture rappelle que les rassemblements et manifestations, dont ceux organisés dans le cadre de la fête de la musique, sont placés sous la responsabilité des organisateurs, ainsi que celle des maires des communes concernées par ces manifestations.

Jean-Marie Girier, préfet de la Vienne, appelle à la vigilance de tous.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers